



Absence de réponse du bailleur

Par **plh64**, le **25/11/2008** à **18:57**

La maison que je loue a de nombreux problèmes électriques qui sont liés à la vétusté et qui ne sont pas à la charge du locataire.

Après de nombreux contacts téléphoniques et en l'absence de réponses malgré des soi-disant engagements de l'agence, j'ai pris seul l'attache d'un électricien qui m'a établi un rapport démontrant tous les défauts de l'installation. Juste après un électricien de l'agence est passé.

Depuis plus d'un mois rien malgré l'envoi de courriers en AR.

Que faire ?

Très franchement parce que j'ai usé d'humour décapant dans un courrier, je l'avoue, ils refusent tout dialogue téléphonique. Mais ce courrier faisait suite à une erreur de leur comptabilité qui a traîné plus d'un an.

Franchement que faire pour les inciter à faire un devis ?